

**EURO RESSOURCES PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE SEMESTRE CLOS LE
30 JUIN 2015**

PARIS, France, le 14 août 2015 : EURO Ressources S.A. (« EURO » ou « la Société ») (Paris : EUR) a publié aujourd'hui ses résultats financiers intermédiaires non audités établis conformément aux Principes comptables généralement admis (GAAP) en France ainsi que ses résultats financiers intermédiaires non audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) pour le semestre clos le 30 juin 2015. Ces résultats financiers intermédiaires non audités ont été approuvés par le Conseil d'administration le 14 août 2015. Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en euros (« € »).

Faits marquants

Selon les GAAP français, EURO a fait état d'un bénéfice net de 7,5 millions d'euros (0,120 euro par action) pour le semestre clos le 30 juin 2015, contre 6,6 millions d'euros (0,106 euro par action) pour le semestre clos le 30 juin 2014. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus de redevance en 2015 ainsi que par des gains de change plus élevés, partiellement contrebalancés par une charge d'impôts sur les bénéfices plus élevée.

Les comptes IFRS d'EURO font ressortir un bénéfice net de 6,4 millions d'euros (0,102 euro par action) pour le semestre clos le 30 juin 2015, contre 6,2 millions d'euros (0,099 euro par action) pour le semestre clos le 30 juin 2014. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus de redevance en 2015, partiellement contrebalancée par une charge d'impôts sur les bénéfices plus élevée.

La différence de bénéfice net entre les GAAP français et les IFRS est principalement due aux gains de change.

Selon les GAAP français et les IFRS, durant le deuxième trimestre 2015, EURO a enregistré des revenus de 6,0 millions d'euros, soit une hausse de 20 % par rapport aux 5,0 millions d'euros du deuxième trimestre 2014. Durant le premier semestre 2015, EURO a enregistré des revenus de 12,2 millions d'euros, soit une hausse de 11 % par rapport aux 11,0 millions d'euros durant la même période en 2014.

Le 28 mai 2015, EURO a versé des dividendes de 9,4 millions d'euros (0,15 euro par action).

« La situation financière d'EURO demeure solide avec une production d'or constante d'une période à l'autre à la mine Rosebel en dépit de la baisse du prix de l'or », a déclaré Benjamin Little, Directeur-Général.

Liquidités et sources de financement

Au 30 juin 2015, le total des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie s'établissait à 0,7 million d'euros alors qu'il était de 1,1 million d'euros au 31 décembre 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ne sont soumis à aucune restriction. EURO estime que sa capacité d'autofinancement est suffisante pour financer ses besoins opérationnels courants.

Commentaires sur les résultats financiers du semestre clos le 30 juin 2015 selon les GAAP français, extraits du Rapport de Gestion

Selon les GAAP français, EURO a réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 millions d'euros au premier semestre clos le 30 juin 2015, soit une hausse de 11 % par rapport aux 11,0 millions d'euros du semestre clos le 30 juin 2014. Ce chiffre d'affaires provient essentiellement des redevances de la mine Rosebel s'élevant à 12,0 millions d'euros (contre 10,8 millions d'euros au semestre clos le 30 juin 2014). Cette hausse est due à l'affaiblissement de l'euro (2,1 millions d'euros), partiellement contrebalancé par la baisse du cours moyen de l'or enregistrée durant le semestre clos le 30 juin 2015 qui s'établissait à 1 206 dollars américains l'once, contre 1 291 dollars américains l'once au semestre clos le 30 juin 2014 (1,0 million d'euros). La production d'or est restée stable avec 155 297 onces produites au semestre clos le 30 juin 2015 contre 155 267 onces produites au semestre clos le 30 juin 2014. Les autres redevances sont imputables à la concession St-Elie pour 0,185 million d'euros et à la concession Auplata-Yaou Dorlin pour 0,009 million d'euros au cours du premier semestre 2015 (contre des redevances de 0,183 million d'euros pour la concession St-Elie et de 0,025 million d'euros pour la concession Auplata-Yaou Dorlin au cours du premier semestre 2014).

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les charges d'exploitation (hors dotations aux amortissements) s'établissaient à 0,7 million d'euros, un chiffre similaire à celui de la même période en 2014.

Les dotations aux amortissements de 0,23 million d'euros au premier semestre 2015 étaient également similaires à celles du premier semestre clos le 30 juin 2014.

Durant le premier semestre clos le 30 juin 2015, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur les bénéfices de 4,5 millions d'euros, alors qu'elle était de 4,0 millions d'euros au premier semestre clos le 30 juin 2014. Cette hausse de 2015 découle essentiellement de celle des revenus.

Commentaires sur les résultats d'EURO, selon les IFRS, extraits du Rapport de gestion

Comparaison du deuxième trimestre clos le 30 juin 2015 et du deuxième trimestre clos le 30 juin 2014

Au deuxième trimestre 2015, EURO a enregistré un bénéfice net de 3,6 millions d'euros (0,057 euro par action), chiffre à comparer aux 2,6 millions d'euros (0,041 euro par action) du deuxième trimestre 2014. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus de redevance en 2015.

Les revenus étaient de 6,0 millions d'euros au deuxième trimestre de 2015, soit une hausse de 20 % par rapport aux revenus de 5,0 millions d'euros enregistrés au deuxième trimestre de 2014. Ces revenus provenaient essentiellement de la redevance de la mine Rosebel (5,9 millions d'euros contre 4,9 millions d'euros au deuxième trimestre de 2014). Cette hausse des revenus s'explique par l'affaiblissement de la devise euro (1,2 million d'euros) et l'augmentation de la production d'or qui s'élevait à 75 472 onces au deuxième trimestre 2015 comparée à une production de 70 954 onces au deuxième trimestre 2014 (0,3 million d'euros), partiellement contrebalancée par une baisse du prix moyen de l'or au deuxième trimestre 2015 à 1 192 dollars américains l'once contre 1 288 dollars américains l'once au deuxième trimestre 2014 (0,5 million d'euros). Les autres redevances sont imputables à la concession St-Elie pour 0,090 million d'euros et à la concession Auplata-Yaou Dorlin pour 0,005 million d'euros au cours du deuxième trimestre 2015 (contre des redevances de 0,063 million d'euros pour la concession St-Elie et de 0,006 million d'euros pour la concession Auplata-Yaou Dorlin au cours du deuxième trimestre 2014).

Au deuxième trimestre 2015, les charges d'exploitation s'élevaient à 0,25 million d'euros, un montant similaire aux 0,27 million d'euros du deuxième trimestre 2014.

La hausse à 0,14 million d'euros des dotations aux amortissements (contre 0,11 million d'euros au deuxième trimestre 2014) était principalement due à l'affaiblissement de l'euro et à l'augmentation de la production d'or à la mine Rosebel au cours du deuxième trimestre 2015.

Au deuxième trimestre 2015, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur les bénéfices de 2,0 millions d'euros à comparer avec un montant de 2,1 millions d'euros au deuxième trimestre de 2014. L'impact fiscal de la hausse du bénéfice avant impôt sur les bénéfices au cours du deuxième trimestre 2015 a été principalement contrebalancé par les écarts de conversion.

Comparaison du semestre clos le 30 juin 2015 et du semestre clos le 30 juin 2014

EURO a fait état d'un bénéfice net de 6,4 millions d'euros (0,102 euro par action) pour le semestre clos le 30 juin 2015, contre 6,2 millions d'euros (0,099 euro par action) pour le semestre clos le 30 juin 2014. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus de redevance en 2015, partiellement contrebalancée par une charge d'impôts sur les bénéfices plus élevée.

Au premier semestre clos le 30 juin 2015, les charges d'exploitation s'élevaient à 0,49 million d'euros, un montant similaire aux 0,46 million d'euros du premier semestre 2014.

Malgré une production similaire, les dotations aux amortissements étaient de 0,29 million d'euros au premier semestre 2015, un chiffre plus élevé que les 0,24 million d'euros du premier semestre 2014 qui s'explique par l'affaiblissement de l'euro.

Au deuxième semestre clos le 30 juin 2015, EURO a comptabilisé une charge d'impôt sur les bénéfices de 5,0 millions d'euros à comparer avec un montant de 4,1 millions d'euros au premier semestre 2014. L'impact fiscal de la hausse du bénéfice avant impôt sur les bénéfices au cours du premier semestre 2015 a été principalement contrebalancé par les écarts de conversion.

Perspectives

Il est prévu que la redevance Rosebel apporte à la Société des flux de trésorerie compris entre environ 23,0 millions d'euros et 23,8 millions d'euros (soit entre 27,6 millions de dollars américains et 28,5 millions de dollars américains) en 2015. Ces montants avant impôt sont basés sur un cours de l'or établi à 1 250 dollars américains l'once et sur un taux de change de 1,2 dollar américain pour 1 euro. La production de la mine Rosebel devrait se situer approximativement entre 305 000 et 316 000 onces en 2015. L'impact des fluctuations du cours moyen de l'or sur le chiffre d'affaires annuel d'EURO, sur la base d'une production estimée à 311 000 onces, se chiffrerait à environ 3,0 millions de dollars américains pour chaque variation de 100 dollars américains par once. Les flux de trésorerie d'EURO seront affectés principalement par le versement d'impôts sur les bénéfices, dans la mesure où il n'existe aucune perte fiscale reportée à déduire des futurs revenus. EURO estime que ses flux de trésorerie seront suffisants pour financer l'ensemble de ses frais généraux et dépenses associées.

À propos d'EURO

EURO est une société française dont l'actif principal est la redevance portant sur la production aurifère de la mine d'or Rosebel au Suriname. La mine d'or Rosebel est détenue à 95 % par IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») et est exploitée par IAMGOLD. EURO a environ 62,5 millions d'actions en circulation. IAMGOLD France S.A.S., une filiale indirectement détenue en totalité par IAMGOLD, détenait 86 % de toutes les actions en circulation d'EURO au 30 juin 2015 (86 % au 31 décembre 2014).

Notes concernant les prévisions : certaines déclarations de ce communiqué sont des prévisions. Les investisseurs sont avertis contre l'imprévisibilité inhérente aux prévisions, car celles-ci comportent des risques et des incertitudes. Il ne peut y avoir de certitude que l'évolution de la Société soit celle anticipée par sa direction.

Ce communiqué n'est pas destiné à la distribution aux agences de presse américaines, ni à la diffusion aux États-Unis. Les valeurs mobilières mentionnées dans les présentes n'ont pas été inscrites en vertu de la loi américaine intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (« Securities Act ») et ne peuvent pas être offertes ni vendues aux États-Unis ou à une personne des États-Unis sans inscription en vertu de la Securities Act ou sans dispense des exigences d'inscription de cette loi.

Des informations supplémentaires sur EURO Ressources S.A. sont disponibles sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Pour toute autre demande de renseignement, veuillez-vous adresser à :

Benjamin Little
Directeur-Général
Tél. : +1 416 933 4954
E-mail : blittle@euroressources.net

Line Lacroix
Directeur-Général Délégué
Tél. : +1 450 677 2056
E-mail : llacroix@euroressources.net